

Internement

Le bout du tunnel

Au terme de leur détention, certains délinquants déclarés malades mentaux sont libérés à l'essai. À condition de résider dans une unité spéciale. Immersion au cœur de cette antichambre de la libération.



Texte:
Harold Nottet

Le cadre est déjà un personnage. À la personnalité bipolaire avec son sanatorium abandonné planté entre des hêtres centenaires et des chênes d'Amérique. Les images de fiction défilent. Dont le sombre asile dépeint par Franck Bouysse dans *Né d'aucune femme*. Mais la réalité de cette statistique est tout aussi flip-pante: la schizophrénie touche 1 Belge sur 100. Récemment, le spot était encore renseigné sur le ring (à hauteur de Waterloo) par une plaque signalétique "Dr Derscheid". Une machine à fantasmes pour les navetteurs, mais aussi pour les kids des environs, en mal d'adrénaline, qui s'y aventuraient en espérant y

croiser un détraqué. Rebaptisée Clinique de la forêt de Soignes, l'institution abrite aujourd'hui Baobab, une unité médico-légale de pointe destinée à héberger des délinquants déclarés malades mentaux en libération à l'essai.

Après un parcours dans les annexes psychiatriques des prisons et autres lieux sécurisés, certains internés se voient entrouvrir une porte de sortie. À condition de respecter certaines règles, dont l'interdiction de consommer des stupéfiants ou l'obligation de résider dans cette unité pour une certaine période. Si l'ex-détenu est "stabilisé" et collabore au projet, il peut espérer une libération définitive. Dans le cas →

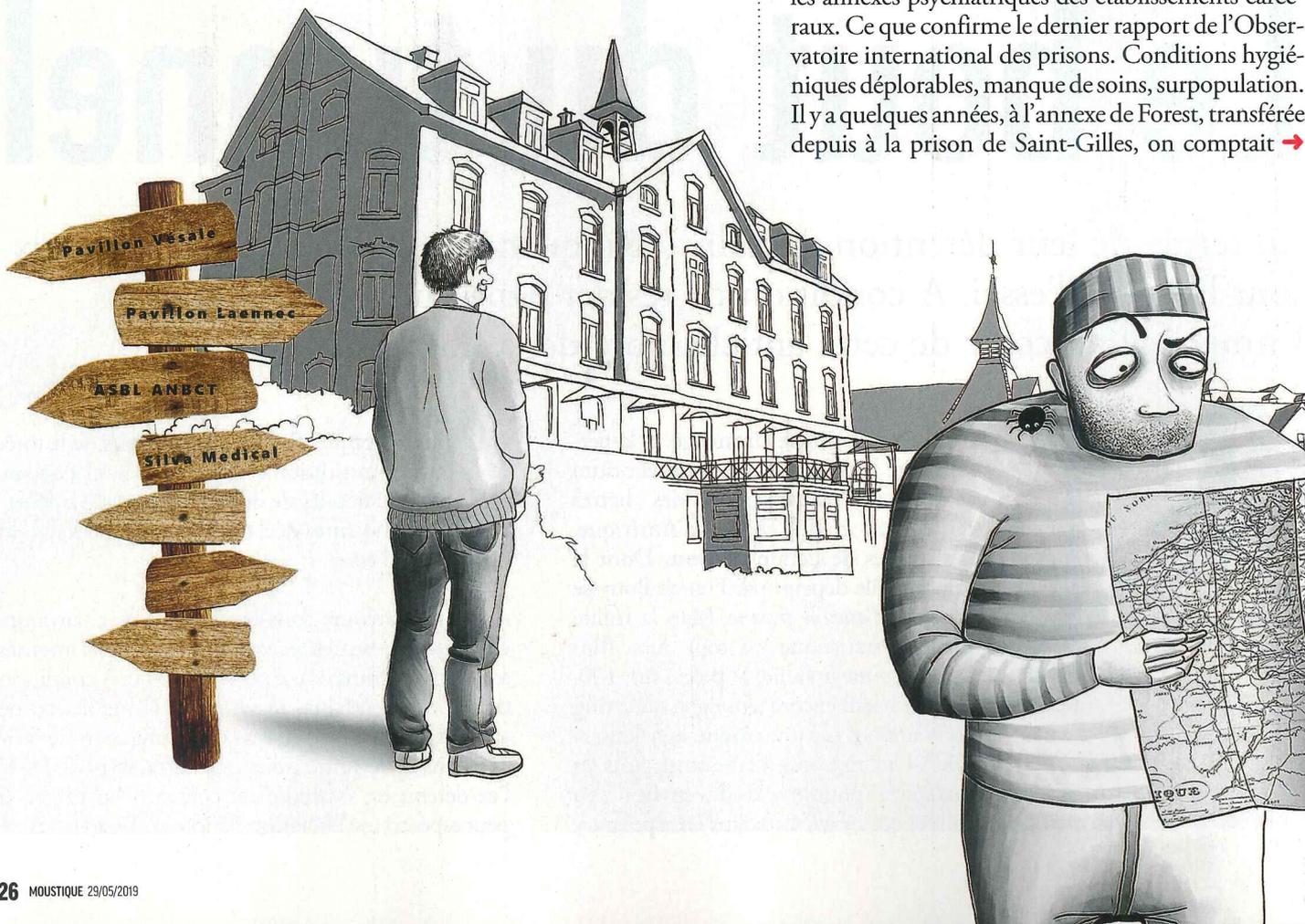
→ contraire, c'est souvent le retour à la case prison. Dans cette antichambre de la libération, tout le monde se pose donc la même question: peut-on libérer ce "fou dangereux"? Une responsabilité colossale pour la justice, éclairée, entre autres, par l'avis clinique de Pierre Schepens, le psychiatre en charge.

Coécrit avec la psychologue et criminologue Virginie De Baeremaeker, son récent *Petit essai impertinent sur l'internement* (Éditions Academia) entend d'ailleurs tordre le cou à certaines idées reçues. "On entend souvent qu'une personne déclarée irresponsable de ses actes échappe ainsi à la justice. Même chez les journalistes. Tout comme le personnage campé par Jack Nicholson dans *Vol au-dessus d'un*

"Certains sont convaincus que l'internement leur évitera de longues années de détention. Pas vraiment un bon plan..."

nid de coucou qui choisit de se faire interner pour échapper à la prison, certains détenus sont également convaincus que l'internement leur évitera de longues années de détention. Or, ce n'est pas vraiment un bon plan..." Car l'internement, lui, est prononcé à durée indéterminée. Et on ne compte plus ceux qui regrettent amèrement d'avoir un jour déclaré qu'ils entendaient des voix. Des personnes parfois internées durant 30 ans pour des faits en réalité condamnables à "seulement" quelques années, voire quelques mois de prison. "À l'inverse, il y a aussi beaucoup de clichés sur les hôpitaux psychiatriques. Ces derniers temps, par exemple, on entend que le centre qui va accueillir Geneviève Lhermitte (qui vient d'obtenir sa libération conditionnelle après avoir été condamnée à perpétuité pour le meurtre de ses cinq enfants - NDLR) est une prison. C'est faux!" Précisons que, tout comme Kim De Gelder, le tueur de la crèche de Termonde qui va désormais être interné, Geneviève Lhermitte a d'abord été déclarée responsable de ses actes. L'internement pouvant être prononcé par la suite parce qu'un détenu consomme des stupéfiants, par exemple, ou que son état mental se dégrade - c'est le cas de Kim De Gelder.

En revanche, tout le monde s'accorde à dire qu'il existe un lieu pire que les asiles et les prisons. Ce sont les annexes psychiatriques des établissements carcéraux. Ce que confirme le dernier rapport de l'Observatoire international des prisons. Conditions hygiéniques déplorables, manque de soins, surpopulation. Il y a quelques années, à l'annexe de Forest, transférée depuis à la prison de Saint-Gilles, on comptait →



“Tu m’as sorti de prison pour m’envoyer en enfer”

Avant d’entrevoir le bout du tunnel, l’internement est souvent un long chemin de croix. Rencontre avec la mère d’un interné longue durée.

Tout bascule l’année de ses 12 ans. À la suite d’un dispute avec sa maman, Frédéric (les prénoms ont été modifiés) quitte le domicile familial et se retrouve sur une autoroute. Un procureur du Roi passe par là, aperçoit l’enfant et prévient la police. Frédéric se met à délirer. Il voit des extra-terrestres. La procédure judiciaire se met en place et l’enfant est placé en observation. Un premier diagnostic tombe: schizophrène paranoïde. “On se rend alors compte qu’il y a très peu de places en pédopsychiatrie, explique sa mère Fanny. Le seul lit disponible se trouve à l’hôpital psychiatrique de Bertrix (le même établissement qui a accueilli Alexandre Hart, l’un des meurtriers présumés de Valentin Vermeesch - NDLR).” Soit à... 110 kilomètres de leur domicile. Frédéric y restera un mois et demi. “Ils tâtonnaient sur le traitement, en essayaient un puis un autre. Mon fils recevait 18 médicaments. Il a même fait une overdose.”

Frappé par un infirmier

Le préado est ensuite transféré dans un hôpital psychiatrique liégeois qu’il fréquentera durant un an et demi avant de rejoindre la Ferme du Soleil à Soumagne. “Je souhaite à tous les parents de pouvoir y placer leur enfant malade. Le cadre est super et ils proposent plein d’activités dont de l’hippothérapie.” Frédéric restera là jusqu’à ses 18 ans. “Durant toutes ces années, ils ont réussi à le stabiliser. Il était comme vous et moi. Bon, il décompensait parfois et cassait des objets mais sans aucune violence envers autrui. Rien de plus que ce que l’on peut voir dans l’émission Pascal, le grand frère. Et ces ados-là ne sont pas schizophrènes. Il était scolarisé et revenait régulièrement à la maison. C’était comme un pensionnat.”

De retour chez lui, tout se passe bien durant deux ans. Mais à l’âge de 20 ans, Frédéric recommence à entendre des voix. Des voix qui lui intiment de faire du mal. “Un psychiatre lui a donné de l’Haldol (un puissant et très ancien neuroleptique ou antidélirant - NDLR). Huit jours plus tard, il était en soins intensifs. On a diagnostiqué un syndrome malin des neuroleptiques.” Soit une grave (et très rare) réaction à la prise



Charlotte De Saedeleer

de neuroleptiques pouvant engager le pronostic vital. “Son cerveau a grillé. On n’était pas sûr qu’il tienne le week-end. Le médecin n’a pas fait de prise de sang avant comme il aurait dû le faire. Nous l’attaquons d’ailleurs en justice...”

Le trajet de soins (ou plutôt de non-soins) prend un tournant dramatique. Frappé par ce syndrome, Frédéric ne peut plus prendre de neuroleptiques. “Il a été admis à Henri-Chapelle (Clinique psychiatrique des frères alexiens) et ça a été infernal. De l’extérieur, le cadre est joli. Mais à l’intérieur... Dans la section de mon fils, il y avait des infirmières qui avaient l’air plus malades et shootées que les malades. Et puis, sans neuroleptiques, mon fils a recommencé à délirer et a été placé en isolement de décembre 2016 à octobre 2017. Soit près d’un an en dormant sur un lit en béton! Et complètement drogué. Sans aucun livre alors qu’il les adore. J’ai dû me battre pour qu’il finisse par en obtenir.” Avant d’apprendre par son fils que celui-ci se fait frapper par... un infirmier. “Je ne pouvais le croire. Et puis un jour, je l’ai rencontré sans savoir que c’était lui. Mon fils m’a vu lui parler et est entré dans une rage folle. Devant nous, l’infirmier lui a alors dit que s’il osait lever la main, il lui “péterait la gueule!” Je n’ai rien pu dire. Mon fils m’en veut toujours aujourd’hui.”

Frédéric est à nouveau placé en isolement pendant un mois, et cinq jours sous camisole de force. “Il a fini par l’arracher. C’est noté dans le rapport. Quand on l’a libéré, il est devenu enragé. On a dû le bloquer avec des coussins et, malheureusement, un coup est parti

et il a cassé le nez d’un infirmier.” Il est interné à l’annexe psychiatrique de la prison de Lantin. “La-bas, on les shoote et on les détruit! Mais un médecin lui a fait passer un test de Q.I. Malgré tous ses traitements, mon fils a eu 122!” Son avocate réussit alors à le libérer pour le renvoyer à Henri-Chapelle. “Tu m’as sorti de prison pour m’envoyer en enfer!” m’a dit Frédéric. Il y restera un an avant de se faire libérer à l’essai au domicile familial. Et de réentendre des voix... Frédéric se coupe avec un morceau de verre et sort dans son village. Retour à Lantin.

Internés et oubliés

Aujourd’hui, le jeune homme de 22 ans est placé dans l’établissement de défense sociale de Paifve. “Il se sent bien, fait de l’écriture, de l’informatique. Selon la psychologue, il est bien schizophrène mais absolument pas dangereux. Quand je pense que mon fils a été interné en prison avec des tueurs...” Et de conclure sur un coup de gueule. “Durant ce long chemin de croix, on n’écoute jamais les familles alors que nous sommes en première ligne. Moi, j’ai dû arrêter de travailler pour m’occuper de lui. Mais à chaque fois qu’il est sorti d’une institution, on n’a jamais reçu la moindre information, pas même le nom d’un psychiatre en cas d’urgence!” Une mère qui a suivi une formation pour pouvoir réagir aux crises de son fils et que nous avons d’ailleurs croisée à un colloque sur l’internement. Preuve qu’elle n’a jamais lâché l’affaire. “Mais de nombreux internés sont oubliés. À Paifve, par exemple, il y a 14 familles qui viennent régulièrement aux visites. Sur 208 internés...”

→ jusqu'à trois détenus par cellule, toutes pathologies confondues... Enfermés 22 ou 23 heures par jour. Des lieux qui accueillent donc des malades mentaux sous-médicamentés ou à l'inverse complètement shootés et dont le personnel médical quitte le service à 16 heures! Dingue. *"Non seulement la prison ne soigne pas, mais en plus elle peut rendre fou"*, déplore le Dr Schepens. La Belgique est d'ailleurs régulièrement condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour le traitement dégradant qu'elle réserve aux internés de ces annexes.

À l'unité Baobab, Franck (les prénoms des patients ont été modifiés), 32 ans, est passé par là. Outre sept années à Paifve, centre psychiatrique fermé, régulièrement épinglé pour ses conditions de détention difficiles, il a été interné durant trois ans à l'annexe de Forest. Et ce n'est malheureusement pas fini. Ce matin, l'équipe prépare avec lui son audition devant le tribunal de l'application des peines. *"Le parquet demande la suspension de votre libération à l'essai. Nous allons également dans ce sens"*, informe le Dr Schepens. Avant de lui expliquer que sa violence est inacceptable. Entre autres. C'est le retour à la case prison. Casquette vissée sur la tête, paupières lourdes, le jeune semble plutôt

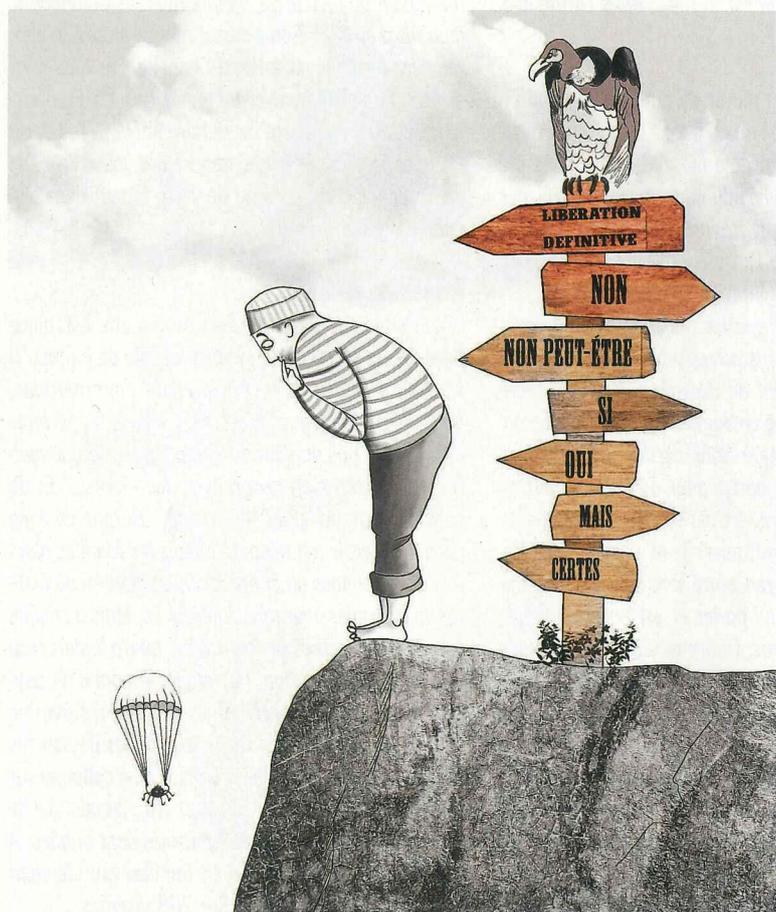
bien encaisser. *"Ce temps d'arrêt va me faire du bien."* Étrangement, l'assistante de justice semble aussi se féliciter de la future décision. Mais deux jours plus tard, Franck va mal. Sa belle-mère l'a prévenu par téléphone que s'il retournait en prison, son père ne voudrait plus jamais le revoir. Et Franck idolâtre son paternel.

Quelques heures plus tard, une aide-soignante avertit l'équipe: *"Franck a menacé de se suicider. Il avait un lacet autour du cou"*. Entre-temps, il a aussi appelé Marc, un autre patient, pour lui annoncer ses intentions. Trop d'émotions pour Marc qui fracasse le miroir de sa chambre et demande à être placé en isolement. Et même à être attaché. La seule solution pour éviter les automutilations, fréquentes chez les ex-détenus psychotiques? *"En prison, votre corps ne vous appartient plus, décrypte le psychiatre. L'automutilation est une des manières de se le réapproprier."*

La tension redescend et tout le monde vague à ses occupations. Administration des soins, réunions pratico-ludiques pour préparer la réinsertion, sport ou atelier cuisine. Sans parler des sorties qui permettent aux patients de faire leurs premiers pas d'hommes libres. Le plus souvent pour acheter du tabac. Parfois aussi de l'alcool ou de la cocaïne. *"Si ça circule aussi facilement dehors, ça circule forcément ici"*, constate Pierre Schepens. *"On a même déjà surpris une patiente avec une fausse canette remplie de coke."* Ce que confirme l'infirmière en chef. *"C'est aussi le problème des chambres collectives. C'est une bonne chose pour les suicidaires. Pour les trafics en revanche..."* C'est pourtant le deal de ce type de milieu ouvert - bien que les centres fermés ne soient pas non plus épargnés. Ici, on développe une approche moderne de réduction des risques plutôt que de chercher l'abstinence à tout prix. Ce qui provoque parfois les foudres de la justice.

Plus de soignants que de patients

En matière d'accueil de psychotiques délinquants, Baobab est un peu l'arbre qui cache la forêt. L'équipe pluridisciplinaire en place est d'ailleurs impressionnante. Médecin, psychiatre, psychologue, infirmier, assistant social, aide-soignant, ergothérapeute... Ici, il y a plus de personnel soignant que de patients. *"Pour accompagner ces personnes, c'est le minimum!"*, réagit une assistante sociale d'une annexe psychiatrique wallonne. *"Je me sens bien ici, renchérit Charlie, 31 ans. C'est l'un des rares endroits où l'on se penche sur la cause de nos problèmes et non uniquement sur les symptômes."* Doté d'un Q.I. impressionnant,



Charlotte De Saedeleer

celui que tous ici surnomment Harry Potter se livre d'emblée. Un parcours parsemé de maltraitance, de décrochage scolaire, d'alcoolisme et de tentatives de suicide. *"J'ai pris 30 fois l'ambulance en deux ans."* Jusqu'au jour où il péta les plombs ("décompensation psychotique" dans le jargon) il y a de ça 10 ans. *"J'avais bu beaucoup d'alcool et pris des somnifères. Je voulais en finir."* Charlie se réveille alors dans une chambre d'isolement. C'est le blackout. *"Je ne comprenais pas ce que je faisais là. J'ai tapé dans la porte mais personne ne venait. La panique. J'ai alors vu un Indien sur mon lit qui me criait dessus! Je croyais qu'on m'avait kidnappé et j'ai mis le feu à mes draps."* Bilan: un service d'urgences en partie détruit par les flammes, 13 blessés et un internement à l'annexe psychiatrique de Forest.

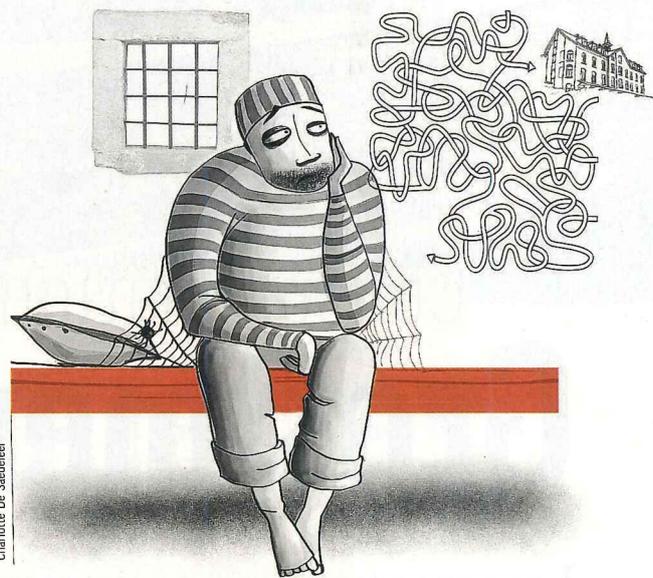
Surdoué mais enfermé

Comment expliquer que ce surdoué ait passé les dix plus belles années de sa vie enfermé? Deux jours plus tard, le débriefing de son test TAT (projection de personnalité) par la psychologue est édifiant. Si elle ne détecte aucun trait pervers et très peu d'éléments psychotiques, elle confirme une grande fragilité. Charlie est brisé de l'intérieur. Tabassé par sa belle-mère, harcelé par son père, il a grandi dans la violence. Un jour, son père l'emmène au supermarché. *"Tu peux choisir tous les jouets que tu veux!"*, lui dit-il. Arrivés à la voiture, son père lui annonce qu'il vient de choisir les jouets de ses frères et sœurs pour la Saint-Nicolas. Charlie, lui, n'aura rien. *"Lorsque je n'aimais pas un aliment, nous confie-t-il, mon père comptait jusque dix. Si je ne l'avais toujours pas avalé, il me frappait."* Charlie fait sa première tentative de suicide à 8 ans et il faudra attendre ses 11 ans pour que la justice s'en mêle et le place dans un centre psychiatrique. Aujourd'hui, Charlie voudrait revoir sa belle-mère pour lui demander... ce qu'il a bien pu faire pour mériter cela. La psy lève les yeux au ciel. *"Que serions-nous devenus si nous avions vécu le tiers de ce qu'il a subi?"*

Dans la pièce dédiée aux visites, à côté des jouets, Sam attend son entretien de préadmission dans l'unité. Un dossier particulièrement complexe. L'homme a été interné après avoir tué le fils de sa compagne et a aussi à son actif une tentative de meurtre sur un codétenu. Placé en Maison de soins psychiatriques (MSP), il est cloué sur une chaise roulante. De quoi réduire par nature sa dangerosité potentielle? Sauf que Sam arrive sur ses deux jambes... *"Cela ne va pas du tout à la MSP et je voudrais revenir chez vous"*, lâche cet homme de 48 ans qui en fait dix de plus. *"Mais il n'y a pas si longtemps, vous étiez chez nous et cela ne s'est pas bien passé"*, rétorque la psy. Avant de l'interroger sur sa consom-

"Que serions-nous devenus, nous, après avoir vécu le tiers de ce qu'il a subi?"

mation de cannabis. *"Si vous fumez un joint en dehors de la clinique, on peut travailler ensemble sur cette consommation. Mais votre référent nous dit qu'il vous arrive d'en fumer quinze sur la journée! Et là, vous savez bien que vous n'êtes plus le même homme."* Malgré les promesses, ce patient ne semble rien prendre sur lui. Manipule-t-il l'équipe pour obtenir sa libération? La psychologue ne se prononcera pas. Mais deux jours plus tard, le refus d'admission sera voté. De manière collégiale, comme d'habitude. Si l'internement en Belgique pose encore d'innombrables questions (voir encadré), les équipes de l'unité Baobab et son trajet de soins particulier, elles, peuvent se regarder chaque matin dans la glace. ✖



Charlotte De Saedeleer

Case prison condamnée

Face au triste sort réservé aux internés par la Belgique, une nouvelle loi a vu le jour en 2014. Qui renforce notamment l'expertise psychiatrique (auparavant il arrivait qu'un psychiatre déclare une personne irresponsable sans même la voir!) et a pour objectif de vider les annexes psychiatriques des prisons. Identifiées comme lieux de non-soins. Une chimère selon de nombreux observateurs. *"C'est un leurre, assène un infirmier psychiatrique travaillant dans le Brabant wallon. Car il y a un manque flagrant de structures pour accueillir ces internés. Surtout en Brabant wallon. Il n'y a par exemple que trois habitations protégées et aucune maison de soins psychiatriques. Tout simplement parce que ce n'est pas assez rentable..."* Derrière cette volonté de vider les annexes se cache aussi la volonté d'éviter les astreintes de la Cour européenne des droits de l'homme."